

## 8 - Esc-à-lire avril



**Numéro – 8– Avril 2022**

*Nous entamons déjà la dernière partie de l'année.*

*Avec la venue du beau temps, la tentation de relâchement est présente et attirante. Nous vous rappelons l'importance du travail à la maison. Il est essentiel, malgré le réchauffement, de prendre le temps de faire correctement les devoirs et les leçons. Nous comptons sur votre collaboration habituelle.*

***Nous voulons, par la présente, vous informer qu'il y a encore beaucoup de neige sur la cour. Ce qui implique que votre enfant doit être bien chaussé et vêtu en conséquence.***



### Activités à venir :

7 et 9 avril

Le service de garde est fermé. **Joyeuses Pâques!**

10 au 14 avril

Semaine de valorisation de la lecture.

21 avril

Jour de classe (jour 10)

### Site internet de l'école

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de l'école.

<https://ecole-delescabelle.cssc.gouv.qc.ca/>

## Service de garde

Rappel : Le service de garde ouvre ses portes à 7 h 00. Bien vouloir respecter cet horaire pour assurer la sécurité de votre enfant.

De plus, nous tenons à vous informer que le service de garde fermera pour la période estivale le 22 juin 2023 pour ouvrir lors de la journée de la rentrée scolaire le 29 août 2023.

## Absences pour voyage, sports et loisirs familiaux

Plusieurs demandes nous sont faites pour que **l'élève qui s'absente, pour une raison qui n'est pas considérée comme étant une force majeure par l'école**, reçoive de la part de son enseignant les travaux, les leçons et les devoirs effectués pendant son absence. Nous tenons à vous informer que l'enseignement donné en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations. Ainsi, il nous est difficile de fournir à l'avance à un élève les éléments précis qui seront enseignés ou évalués.

Également, l'enseignant ne peut prendre de temps supplémentaire afin de préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour voyage, sports ou loisirs familiaux. Par ailleurs, l'enseignant n'est pas non plus tenu d'offrir de la **récupération** à votre enfant suite à ce type d'absence.

En ce qui concerne les **évaluations**, il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent une supervision de la part de l'enseignant, il est souvent impossible de faire reprendre celles-ci. En cas d'absence, la note qui sera attribuée au bulletin sera donc établie en fonction des résultats ultérieurement amassés et comptabilisés. Puisque le mois précédant une fin d'étape est propice aux évaluations, nous vous demandons d'éviter cette période.

### **Absences pour cause de force majeure (maladie, décès d'un proche, etc.)**

Lorsqu'un élève **s'absente pour cause de force majeure**, le parent peut toujours faire une demande pour obtenir les travaux, les leçons et les devoirs de son enfant, ainsi qu'une reprise d'examen. Cette demande devra être faite auprès de la direction de l'école, qui jugera par la suite avec l'enseignant concerné de la recevabilité de la demande.

## MÉCANO RÉGLO



Comme nous sommes plusieurs intervenants sur la cour lors des récréations, nous avons créé un système nous permettant de retracer les interventions ainsi qu'amener une constance et une

cohérence lors des suivis. Ce système comprend des coupons jaune-orange-rouge qui permettent d'identifier les niveaux d'interventions. Ces coupons seront brochés à l'agenda. Ceci nous permet d'être plus efficace tout en vous tenant au courant de la situation.

## **Système jaune-orange-rouge d'interventions aux récréations**

Voici une description du système.

### **1re Intervention**

L'intervenant broche à l'agenda de votre enfant un **coupon jaune** qui mentionne que ce dernier ne respecte pas l'une de ces consignes :

- ramener TOUT le matériel au cabanon à la fin de la récréation;
- se placer en rang (pas en amas /regroupement) au son de la cloche;
- baisser le volume aux entrées : Non permis de rire fort, crier, s'exciter;
- jouer à des jeux adéquats sans violence physique ni verbale;
- ÊTRE RESPECTUEUX : ENVERS LES ADULTES SUR LA COUR ET ENTRE EUX (on ne tolère pas l'impolitesse)

### **2e intervention**

L'intervenant rencontre votre enfant lors d'une récréation pour:

- **visionner les vidéos** sur les comportements à avoir dans la cours,
- lire la feuille des règles avec neige et sans neige, dans la section *Règle aux récréations*,
- regarder la section *Présentation des surveillants et TES sur le mur virtuel / padlet : Les choix de solution de MÉCANO RÉGLO* L'intervenant et votre enfant font un retour sur la situation qui a été problématique en utilisant les choix de solution. L'adulte annonce à votre enfant le coupon orange et les actions associées si la situation devait se reproduire.

### **3e intervention**

L'intervenant rencontre votre enfant qui reproduit une situation indésirable. Ensemble, ils remplissent le **coupon orange** afin de déterminer le moment où celui-ci devra s'impliquer positivement et activement dans son milieu en aidant les surveillants dans la cour lors d'une ou plusieurs récréations afin de susciter la réflexion et la mobilisation nécessaire pour modifier son comportement. L'intervenant broche le coupon orange à l'agenda de votre enfant. \*Si votre enfant est en 4ème, 5ème ou 6ème année, l'adulte lui parle du coupon rouge et des actions associées si la situation devait se reproduire.

### **4e intervention**

L'intervenant rencontre l'élève qui reproduit une situation indésirable. Ensemble, ils remplissent le **coupon orange** - aide à la récréation (1ère, 2ème ou 3ème) ou le **coupon rouge** - animation d'un jeu (4ème, 5ème et 6ème année) afin de déterminer le moment où votre enfant devra s'impliquer positivement et activement dans son milieu. Le fait d'être impliqué dans sa communauté-école permet de susciter la réflexion et la mobilisation nécessaire pour modifier son comportement. L'intervenant broche ce coupon à l'agenda de votre enfant. Pour les **comportements dangereux**, ci-dessous, il y a toujours la présence des billets de manquements graves que vous connaissez.

- une agression physique
- fugue
- intimidation
- taxage
- vandalisme

Au besoin, n'hésitez pas à retourner sur le padlet des choix de solution de MÉCANO RÉGLO pour faire un retour avec votre enfant sur son comportement. Vous verrez de nouvelles sections y ont été rajoutées. <https://padlet.com/lordmariechristine/les-choix-de-solutions-de-m-cano-r-glo-cole-de-l-escabelle-b2704g4itr58cu3t> Merci à tous pour votre implication.



Facebook



L'école de l'Escabelle a maintenant une page Facebook officielle! Nous vous invitons à « Aimer » celle-ci afin de suivre la vie scolaire de notre école.

La directrice,  
Kathleen Michaud

La directrice adjointe,  
Julie Trottier